

Séance plénière n°5

« Egalité des chances et territoires : les conditions d'un développement économique plus équitable »



Jeudi 25 octobre 2007

Intervenants :

- M. Geert DEMUIJNCK (France-Belgique) : Directeur du Centre de recherche en Ethique Economique de l'Université Catholique de Lille
- Mme Françoise FONING (Cameroun) : Présidente du Réseau des Femmes Chefs d'Entreprises Mondiales (FCEM), Manager Africain de l'année (2004).
- Mme Arije AL AMAD (Jordanie) : Directrice Générale du Microfund for Women
- M. HUANG Shan (Chine) : Editeur International du magazine Caijing
- M. Brian NOSEK (Etats-Unis) : Professeur au département de psychologie de l'université de Virginie, membre du projet « Implicit »

- Arnaud MULLIEZ (France) : Président d'Auchan France, président du Pôle de compétitivité des industries et du commerce.
- Lucien LESAFFRE (France) : Président du directoire du groupe Lesaffre, conseiller du commerce extérieur de la France.
- Daniel PERCHERON (France) : Président du Conseil Régional et sénateur du Pas-de-Calais.

Compte-rendu réalisé avec la participation de L'EDHEC



La conférence aborde le problème que pose **l'extrême inégalité en termes de droit, d'opportunités et de conditions de vie, liées au territoire sur lequel nous vivons.**

La place du continent africain est au cœur de cette question. **L'Afrique doit être un partenaire à part entière des autres continents, car ses ressources sont en grande partie inexploitées.** L'Afrique peut, dans certains cas, apporter le terrain et des techniques locales, dans une logique de *joint venture*. Avec des organismes tels que la Banque Mondiale, l'ONU, le BIT, nous devons réfléchir aux moyens de respecter davantage le continent africain.

L'initiative du Microfund for Women de former les femmes et de leur permettre d'accéder à une source de financement que le secteur bancaire ne leur propose pas va dans le sens de l'amélioration du statut économique des femmes et donc d'une plus grande égalité. En effet, 65% du secteur informel en Jordanie est de fait géré par des femmes, et 85% d'entre elles ont recours à l'emprunt.

Dans le cas de la Chine, **le développement économique rapide a entraîné la prospérité de certaines régions et les difficultés d'autres zones, pour la plupart rurales,** avec des conséquences néfastes pour l'environnement et la santé. Les zones urbaines sont aujourd'hui 2,5 fois plus riches que les zones rurales, avec un écart de revenu moyen d'un à trois. Combler le fossé prendra beaucoup de temps mais des mesures doivent être prises par le gouvernement, par les agglomérations et par les entreprises pour gérer au mieux le flux de travailleurs migrants d'origine paysanne.

Au-delà des lois nationales et des régulations internationales, les entreprises ont donc un vrai rôle à jouer, et par conséquent une responsabilité importante dans la réduction des inégalités.

Aux côtés des intervenants internationaux, des chefs d'entreprises de la région Nord-Pas de Calais se sont donc engagés pour montrer que **« responsabilité économique et économie responsable sont compatibles »** (Lucien LESAFFRE). En effet, pour ceux-ci, l'économie responsable vis-à-vis des collaborateurs, clients ou fournisseurs de l'entreprise n'est pas un luxe ni un sacrifice, c'est un facteur de performance économique.

« L'économie de marché est un jeu qui se joue à 6... 7... 8 milliards de citoyens, et où, à la fin, c'est toujours la responsabilité qui gagne. » (Daniel PERCHERON)